

## CHENE du FEUVALOIR

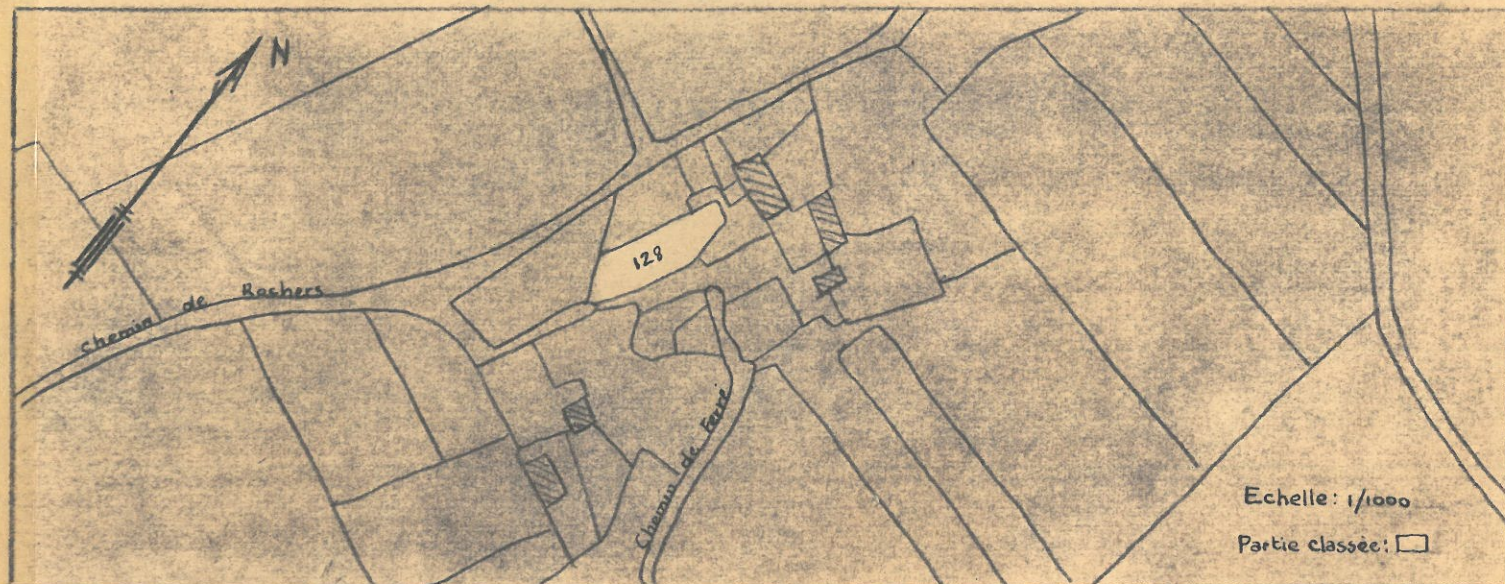
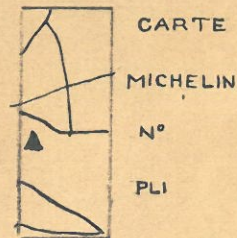
## SITES

COMMUNE : Luitré

CANTON : Fougères

ARRONDISSEMENT : Fougères

CLASSEMENT

ARRETE DU 20 JUIN 1936

Le chêne du Feuvaloir à Luitré (Ille-et-Vilaine) sur la parcelle cadastrale n° 128 section E est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

signé: Jean ZAY

Pour copie conforme,  
Le Chef du bureau des  
Monuments historiques  
et des sites :